



## CONSIGNES RELATIVES AU PROGRAMME DE VISA DE DIVERSITÉ 2020 (DV-2020)

### Aperçu Général du Programme

Comme chaque année, c'est le Département d'État qui gère le programme de Visa de Diversité (DV), un programme autorisé par le Congrès américain. L'article 203(c) de la loi des États-Unis sur l'Immigration et la Nationalité (The Immigration and Nationality Act, ou INA) fournit des visas à une catégorie d'immigrants dits « immigrants divers, » c'est-à-dire, ceux qui viennent de pays ayant historiquement un faible taux d'immigration vers les États-Unis. Pour l'année fiscale 2020, 50.000 visas de diversité (DVs) sont disponibles. Ce programme est gratuit, et n'implique aucun frais d'inscription.

Les candidats sélectionnés à travers le programme DV doivent répondre aux critères simples et précis de ce programme afin de se qualifier. Le Département d'État détermine les sélections à travers un tirage au sort électronique et aléatoire. Les visas disponibles sont répartis entre six régions géographiques, et aucun pays faisant partie ne peut recevoir à lui seul plus de 7% du total des visas DVs disponibles pour l'année.

Pour l'année DV-2020, les candidats nés dans les pays suivants n'ont pas le droit de s'inscrire, comme plus de 50.000 personnes originaires de ces pays ont immigrés aux États Unis au cours des 5 dernières années :

Le Bangladesh, le Brésil, le Canada, la Chine (continentale), la Colombie, la République Dominicaine, le Salvador, Haïti, l'Inde, la Jamaïque, le Mexique, le Nigéria, le Pakistan, le Pérou, les Philippines, la Corée du Sud, le Royaume-Uni (sauf l'Irlande du Nord) et ses territoires d'outre-mer, le Viêt-Nam.

Ceux qui sont nés dans la région administrative spéciale de Hong Kong, dans la région administrative spéciale de Macao, et à Taiwan sont éligibles.

Il n'y a eu aucune modification en ce qui concerne l'éligibilité cette année.

### Conditions d'Éligibilité

**1<sup>ère</sup> Condition** : Les individus nés dans l'un des pays dont les ressortissant(e)s se qualifient peuvent être éligibles.

Si vous n'êtes pas né(e) dans un pays éligible, il y a deux autres moyens de pouvoir répondre aux critères d'éligibilité :

- *Est-ce que votre conjoint(e) est né(e) dans l'un des pays dont les ressortissants sont éligibles ?* Dans ce cas, vous pouvez vous prévaloir du pays de naissance de votre conjoint(e), à condition que vos deux noms figurent sur la candidature sélectionnée, que vous receviez des visas de diversité, et que vous arriviez simultanément aux États-Unis.
- *Est-ce que vous êtes né(e) dans un pays dont les ressortissants ne sont pas éligibles, mais dans lequel aucun de vos parents n'est né ni a eu la résidence légale ?* Dans ce cas, vous pouvez vous prévaloir du pays de naissance de l'un de vos parents, si c'est un pays dont les ressortissants sont éligibles pour la session DV-2020. **Pour plus de détails concernant ce point, consultez la rubrique Foire aux Questions.**

**2<sup>e</sup> Condition :** Chaque candidat(e) doit répondre aux exigences de niveau d'éducation/experience de travail du programme DV en satisfaisant à l'une des conditions suivantes:

- Avoir le diplôme du baccalauréat ou son équivalent, c'est à dire l'achèvement de manière satisfaisante de 12 ans d'études dans les cycles primaire, moyen et secondaire;

OU

Avoir deux ans d'expérience au cours des cinq dernières années dans un domaine de travail qui nécessite deux années de formation ou d'expérience professionnelle. Le Département d'État utilisera la base de données fournie par le Ministère du Travail (U.S. Department of Labor) qui s'appelle [O\\*Net Online](#) afin de déterminer si une expérience professionnelle remplit les conditions de qualification.

Pour plus de plus amples informations concernant la qualification basée sur l'expérience, consultez la rubrique Foire aux Questions.

**Si vous ne remplissez pas ces deux conditions susmentionnées, nous vous déconseillons vivement de participer au programme.**

### **La Période d'Inscription au Programme DV-2020**

Les postulants au programme DV-2020 doivent effectuer leurs inscriptions en version électronique sur le site [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) entre mercredi le 3 octobre 2018 à midi (GMT-4), et le mardi 6 novembre 2018 à midi (GMT-5). N'attendez pas la dernière semaine de la période d'inscription pour postuler, parce qu'une demande élevée pourrait provoquer des ralentissements au niveau du site Internet. Aucune inscription tardive, ni faite sur papier, ne sera prise en compte. La loi n'autorise qu'une seule inscription par

UNCLASSIFIED

- 3 -

personne pendant la période d'inscription. Le Département d'État utilise une technologie sophistiquée pour détecter les inscriptions multiples. **Ceux qui effectuent plus d'une inscription seront disqualifiés.**

UNCLASSIFIED

## **Procédure d'Inscription Electronique au Programme DV-2020**

Soumettez votre formulaire électronique pour le visa de diversité (le E-DV Entry Form, ou le DS-5501) sur le site [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov). Les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées. Il n'y a aucun frais d'inscription. Utilisez un navigateur mis à jour lors de la soumission de votre application, les navigateurs plus anciens (Internet Explorer 8, par exemple) rencontreront probablement des problèmes avec le système DV en ligne.

Nous vous encourageons vivement à remplir le formulaire d'inscription sans l'aide de « consultants de visas », « agents facilitateurs de visas, » ou autres personnes qui proposent d'effectuer une inscription en votre nom. Si vous utilisez les services d'une tierce personne pour remplir votre formulaire d'inscription, vous devez être présent pendant le remplissage du formulaire afin de vérifier que les informations sont correctes et afin de pouvoir conserver votre page de confirmation ainsi que votre numéro de confirmation. Il est très important de conserver vous-même votre page de confirmation et votre numéro de confirmation. Sans ces deux informations, vous n'aurez pas accès au système de vérification des inscriptions sélectionnées. Méfiez-vous de ceux ou celles qui vous proposent de retenir ces informations pour vous. Vous devez également garder l'accès à l'adresse email notée sur votre inscription. Consulter la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant les arnaques sur le programme DV. Nous vous prions aussi de regarder notre [vidéo](#), qui donne un aperçu général du programme DV avec des conseils détaillés pour vous aider à vous inscrire.

Après avoir soumis votre inscription, vous verrez apparaître sur l'écran votre nom et un numéro de confirmation propre à vous. Veuillez imprimer cette page de confirmation de votre inscription. À partir du 7 mai 2019, vous pourrez vérifier le statut de votre demande en consultant le site [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov). Une fois sur ce site, veuillez cliquer sur la rubrique « Entrant Status Check » et inscrire votre numéro de confirmation et vos données personnelles. Vous devez utiliser "Entrant Status Check" si vous avez été sélectionné pour le programme DV-2020 et si c'est le cas, pour vérifier la date de rendez-vous pour votre entretien de visa immigrant. Le gouvernement américain ne vous informera pas directement. La vérification de votre inscription par le biais de cet « Entrant Status Check » est le seul moyen par s'impregner des instructions concernant la suite de la procédure. Consulter la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant la procédure de sélection.

Vous devez fournir les informations suivantes afin de compléter votre inscription:

1. Nom – le nom de famille, le prénom, le deuxième prénom – en suivant l'ordre dans lequel ils apparaissent dans votre passeport. Si vous n'avez qu'un seul nom, vous devez l'inscrire dans la partie "nom de famille".
2. Sexe – homme ou femme.
3. Date de naissance – jour, mois, année.

4. Ville natale.
5. Pays natal – veuillez utiliser le nom de votre pays natal tel qu’il est actuellement utilisé.
6. Pays d’éligibilité – votre pays d’éligibilité sera normalement le même que votre pays de naissance. Votre pays d’éligibilité n’est ni votre pays de résidence actuel, ni votre pays de nationalité, s’il diffère de votre pays natal. Si vous êtes né dans un pays qui n’est pas éligible, prière consulter la rubrique “Foire aux Questions” pour voir s’il y’a une autre manière d’être qualifié.
7. Photographie du postulant(e) –une photo récente (prise pendant les derniers six mois) de vous, de votre conjoint(e), et de tous vos enfants. Pour plus d’informations sur les photos et les exigences techniques, nous vous prions de consulter la rubrique « Soumission d’une Photographie Numérique. » Vous n’avez pas besoin de joindre les photos d’un(e) conjoint(e) ou d’un(e) enfant(e) qui est déjà citoyen(ne) américain(e) ou résident(e) permanent(e) légal(e). Cependant, vous ne serez pas pénalisés si vous le faites.

Les photos de DV doivent répondre aux mêmes exigences que les photos de visas américains. Votre inscription sera rejetée ou refusée si votre photo et ceux de la famille utilisées pour l’inscription ne répondent pas aux exigences ou ont été manipulées. Votre inscription sera également rejetée si vous soumettez une photographie qui a déjà été soumise l’année passée. Nous vous prions de consulter la rubrique « Soumission d’une Photographie Numérique.»

8. Adresse postale –A l’attention de  
Première ligne d’adresse  
Deuxième ligne d’adresse  
La ville  
L’État/Le Département/Le Wilaya  
Le code postal  
Le pays
9. Pays de résidence actuel.
10. Numéro de téléphone (facultatif).
11. Adresse e-mail – ça doit être une adresse e-mail à laquelle vous avez directement accès, et à laquelle vous aurez accès après la notification des sélectionnés en mai 2019. Si votre demande est sélectionnée et si vous répondez au message de notification de votre sélection par le biais de la rubrique « Entrant Status Check», vous recevrez une notification du Département d’État, vous informant de la disponibilité des informations concernant votre entretien pour le visa d’immigration. Le Département d’État ne vous enverra jamais un e-mail vous informant de votre sélection. Consultez la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant la sélection.

12. Votre niveau d'études le plus élevé à ce jour – (1) études primaires seulement ; (2) études secondaires sans diplôme ; (3) diplôme de fin d'études secondaires ; (4) études professionnelles ou techniques ; (5) études universitaire du premier cycle, sans diplôme ; (6) diplôme universitaire de première cycle ; (7) études universitaire du deuxième cycle, sans diplôme (8) diplôme universitaire de deuxième cycle (Master) ; (9) études universitaires du troisième cycle ; (10) diplôme universitaire de troisième cycle (Doctorat). Consultez la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant les exigences de niveau d'éducation.
13. Statut matrimonial actuel – (1) célibataire ; (2) marié(e) à un(e) conjoint(e) qui N'EST ni citoyen(ne) américain(e), ni résident(e) permanent(e) légal(e) ; (3) marié(e) à un(e) conjoint(e) qui EST citoyen(ne) américain(e) ou résident(e) permanent(e) légal(e) ; (4) divorcé(e) ; (5) veuf ou veuve ; (6) ou légalement séparé(e). Veuillez inscrire le nom, la date de naissance, le sexe, le lieu de naissance, et le pays de naissance de votre conjoint e, ainsi que sa photo numérique répondant aux mêmes spécifications techniques que celles décrites ci-dessus.

Toute omission relative à l'inscription de votre conjoint(e) ou inscription d'une personne qui n'est pas votre conjoint(e) invaliderait votre inscription et toutes les demandes de visas seront refusées au moment de l'entretien de visa. Il vous faut mentionner votre conjoint(e) même si vous êtes séparés, sauf si vous êtes séparés légalement (c'est-à-dire, par une décision de justice formelle). La séparation légale est un arrangement qui amène un couple marié à vivre séparé, dans l'attente d'une décision de justice. Si vous et votre conjoint(e) êtes légalement séparés, votre conjoint(e) ne pourra pas immigrer avec vous à travers le programme DV. Vous ne serez pas pénalisé si vous choisissez d'inscrire le nom d'un(e) époux(se) d'avec qui vous êtes légalement séparé. Si vous n'êtes pas légalement séparé par une décision de justice, vous devez inclure votre époux(se) même si vous comptez divorcer avant de demander le visa DV. Ne pas mentionner votre époux(se) éligible, est un motif de disqualification.

Si votre conjoint(e) est déjà citoyen(ne) américain(e) ou résident(e) permanent(e) légal(e), ne le listez pas dans votre inscription. Un(e) conjoint(e) qui est déjà citoyen américain ou résident permanent n'a pas besoin ou ne sera pas accordé un visa. Donc, si vous dites « marié(e), et mon conjoint(e) est citoyen(ne) américain(e) ou résident(e) permanent(e) légal(e) » sur votre inscription, vous ne seriez pas pousser à donner d'autres données personnelles pour votre conjoint(e). Consultez la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant les membres de la famille.

14. Nombre d'enfants – Veuillez mentionner les noms, les dates et les lieux de naissance, les sexes, et les pays de naissance de tous vos enfants célibataires de moins de 21 ans, même s'ils ne résident pas avec vous et ne vont pas vous accompagner, si vous immigrer aux États-Unis. Veuillez soumettre pour chaque enfant(e) une photographie individuelle selon les normes décrites ci-dessus.

Assurez-vous de mentionner :

- Tous vos enfants biologiques qui sont en vie ;
- Tous les enfants que vous avez légalement adopté(e)s ; et
- Tous les enfants célibataires de votre conjoint(e) qui ont moins de 21 ans à la date de votre inscription, même si vous n'êtes plus légalement marié(e) à leur parent(e) et même si l'enfant ne réside pas actuellement chez vous ou n'a pas l'intention d'immigrer avec vous.

Les enfants mariés et les enfants âgés de plus de 21 ans n'ont pas le droit de participer au programme DV. Cependant, la loi américaine sur la Protection de l'enfant (Child Status Protection Act) protège les enfants ayant dépassé la limite d'âge dans certains cas. Si votre inscription électronique au programme DV a été soumise avant que votre enfant célibataire n'ait l'âge de 21 ans et que l'enfant atteint l'âge de 21 ans avant la délivrance du visa, il/elle peut être considéré(e) comme un enfant âgé de moins de 21 ans pour les besoins du traitement de sa demande de visa.

Un(e) enfant(e) qui est déjà citoyen(ne) américain(e) ou qui est résident(e) permanent(e) légal(e) aux États-Unis n'est pas éligible pour un DV, mais vous ne serez pas pénalisé(e) si vous le/la mentionnez lors de votre inscription.

Le fait de ne pas mentionner tous les enfants éligibles ou de mentionner un enfant qui n'est pas le votre entraînera votre disqualification et le refus de tous les visas au moment de l'entretien. Consultez la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant les membres de la famille.

### **Sélection des Candidats**

La sélection des candidats se fait électroniquement et aléatoirement parmi les personnes ayant soumis une inscription complète et dans les normes, tout en considérant le nombre de visas disponibles pour chaque région et chaque pays. Pour vérifier si leurs demandes ont été sélectionnées ou non, tous les candidats au programme DV-2020 devront consulter la rubrique « Entrant Status Check » en utilisant le numéro de confirmation propre à leur inscription. La vérification des résultats du tirage sera disponible par le biais de la rubrique « Entry Status Check » sur le site [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) à partir du 7 mai 2019, jusqu'au 30 septembre 2020.

Si vous êtes sélectionné, vous serez dirigé vers une page de confirmation où vous recevrez toutes les informations relatives à la demande de visa, y compris les frais d'immigration. La rubrique « Entrant Status Check » sera le SEUL moyen par lequel les candidats sélectionnés recevront les notification du Département d'Etat concernant le DV-2020. Le Département d'État n'enverra aucune notification par poste ou par e-mail aux candidats sélectionnés. Les ambassades et les consulats américains ne fourniront pas une liste des candidats sélectionnés. Les candidats qui ne sont pas sélectionnés en seront informés SEULEMENT par le biais de la rubrique « Entrant Status Check. » Il est vivement conseillé aux demandeurs de vérifier eux-mêmes le statut de leur inscription par le biais de la rubrique « Entrant Status Check » et de ne pas compter sur des intermédiaires.

Afin d'immigrer, les candidats sélectionnés doivent démontrer leur admissibilité d'entrer aux États-Unis comme immigrant(e)s. Le formulaire DS-260 (Online Immigrant Visa and Alien Registration Application) et l'agent consulaire vont vous poser des questions relatives à votre admissibilité aux États-Unis comme immigrant(e). Ces questions comprendront des sujets liés à la criminalité et la sécurité.

Toutes les personnes sélectionnées, ainsi que les membres de famille, doivent recevoir leur visas au plus tard le 30 septembre 2020. Le Département d'État ne peut, sous aucun prétexte, accorder un visa ou USCIS ajuster le statut, après cette date-là. Par ailleurs, toutes les personnes à votre charge ne pourront obtenir des visas et vous rejoindre aux États-Unis au-delà de cette date.

Consultez la rubrique Foire aux Questions pour de plus amples informations concernant la procédure de sélection.

### **La Soumission d'une Photographie Numérique (une Image)**

Vous pouvez vous faire prendre une nouvelle photographie numérique ou fournir une photographie récente scannée (prise pendant les derniers 6 mois), tant qu'elle répond aux normes compositionnelles et techniques établies ci-dessous. Les photos pour l'inscription à la loterie DV doivent répondre aux mêmes exigences que les photos de visa américain. Vous pouvez voir des exemples de photos conformes [ici](#). Ne soumettez pas une photo vieille de plus de six mois ou une photo qui ne répond pas aux spécifications décrites ci-dessous. Soumettre la même photo que vous avez soumise lors d'une session précédente de la loterie, une photo manipulée ou une photo qui ne répond pas aux spécifications ci-dessous conduira à une disqualification.

#### **Vos photos ou images digitales doivent être:**

- En couleur
- Centrée
- La tête doit être entre 22mm et 35 mm ou 50% et 69% de la hauteur total de l'image de la base du menton au sommet de la tête. Voir le specimen de photo pour plus de détails sur les caractéristiques de la photo.
- Prise au cours des six derniers mois afin que cela reflète votre apparence actuelle
- Prise avec un arrière plan tout blanc ou blanc sale
- Prise de face
- Avec une expression faciale neutre et les deux yeux ouverts
- Prise avec des habits qu'on porte d'ordinaire
- Les uniformes ne doivent pas être portés pour prendre la photo, excepté les habits religieux portés quotidiennement
- Ne pas porter un chapeau ou tout couvre-chef qui cache les contours de cheveux, à moins que cela ne soit porté quotidiennement pour des raisons religieuses. Votre plein visage doit être visible et le couvre-chef ne doit repercuter une ombre sur la face



## UNCLASSIFIED

- 9 -

- Les écouteurs, les dispositifs mains libres ou des appareils similaires ne sont pas acceptable pour la photo
- Ne pas porter de lunettes
- Si vous portez d'habitude des boucles d'oreilles ou des dispositifs similaires, vous pourrez les porter pour la photo.

Revoir les exemples de photos pour voir des exemples de photos acceptables et inacceptables. Les photos copiées ou scannées électroniquement à partir de permis de conduire ou tout autre document officiel ne sont pas acceptables. En plus, les snapshots, les photos de magazines, les mauvaises qualités de photos provenant de certains appareils photos ou téléphones mobiles et les photos de tailles pleines ne sont pas acceptables.

Vous devez télécharger votre image digitale dans votre inscription. Votre image digitale devra:

- En format JPEG (.jpg)
- Égale ou moins de 240 kilo-octets (240 KO) comme taille du fichier
- Aspect carré (la hauteur doit être égale à la largeur)
- 600x600 pixels comme dimension

Voulez-vous scanner une photo existante? En plus des exigences concernant les photos digitales, votre photo devra être:

- 51x51mm
- Scannée avec une résolution de 300 pixels par millimètre

Utilisez l'outil "free photo" du Département d'État pour:

- Sélectionner une image digitale stockée sur votre ordinateur
- Redimensionner et faire pivoter si nécessaire
- Recadrer de sorte à obtenir un carré de 600x600 pixels exactement

Voulez-vous scanner une photo existante? Outre les exigences relatives à l'image numérique, votre photo existante doit être:

- 51 x 51 mm
- scanné à une résolution de 300 pixels par millimètre

Utilisez l'outil photo gratuit du Département d'État pour:

- sélectionnez une image numérique stockée sur votre ordinateur
- redimensionner et faire pivoter si nécessaire
- le rogner sur une image carrée d'exactly 600 x 600 pixels

UNCLASSIFIED

## UNCLASSIFIED

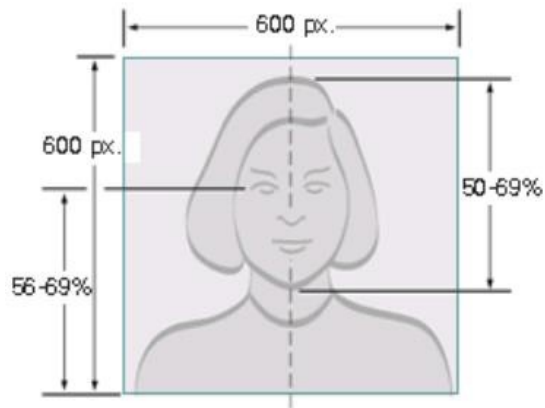
- 10 -

### Prendre des photos de votre bébé ou de votre tout-petit

Lorsque vous prenez une photo de votre bébé ou de votre tout-petit, aucune autre personne ne devrait se trouver sur la photo et votre enfant devrait regarder la caméra avec les yeux ouverts.

Astuce 1: Posez votre bébé sur son dos sur un drap blanc ou blanc sale. Cela permettra à la tête de votre bébé d'être soutenue et fournit un arrière-plan clair pour la photo. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'ombre sur le visage de votre bébé, surtout si vous prenez une photo d'en haut avec le bébé couché.

Astuce 2: Couvrez un siège de voiture avec un drap blanc ou blanc sale et prenez une photo de votre enfant dans le siège de voiture. Cela garantira également que la tête de votre bébé soit soutenue.



UNCLASSIFIED

## LA FOIRE AUX QUESTIONS

### ÉLIGIBILITÉ

#### **1. Que signifient les termes « natif » et « pays de rattachement »?**

Le terme « Natif/Native » désigne en général une personne née dans un pays donné, quelle que soit le pays de résidence actuelle ou la nationalité de la personne. Pour les besoins de l'immigration, ce terme « natif/native » peut également désigner un candidat qui a le droit de se prévaloir d'un pays autre que celui dans lequel il/elle est né(e), en vertu des dispositions de l'article 202(b) de la Loi sur l'Immigration et la Nationalité.

Chaque candidat est rattaché à un pays du fait de la limitation numérique imposée aux immigrants venant d'un pays ou d'une région géographique donnée. Votre rattachement se réfère au pays auquel vous pouvez prétendre valablement. Votre pays d'éligibilité sera normalement le même que votre pays de naissance. Toutefois, vous pouvez demander à être rattaché au pays de naissance de votre conjoint (e) ou au pays de naissance de l'un de vos parents à condition qu'aucun de vos deux parents n'ait résidé dans un pays non éligible au moment de votre naissance. Ce sont les trois seules options par lesquelles vous pouvez choisir votre pays de rattachement.

Veillez noter que votre demande peut être rejetée si vous ne mentionnez pas le nom exact d'un pays d'éligibilité ou de rattachement (c'est-à-dire un pays dont vous ne pouvez pas vous prévaloir).

#### **2. Puis-je toujours m'inscrire si je ne suis pas né dans un pays dont les natifs sont éligibles?**

Il y a deux circonstances sous lesquelles vous pouvez vous inscrire valablement.

En premier lieu, si votre conjoint(e) est né(e) dans un pays éligible, vous pouvez demander à être rattaché à son pays de naissance. Cependant, vous ne pourrez bénéficier d'un visa DV-1 que si votre conjoint (e) est également qualifié(e) et se voit délivrer un visa DV-2. Vous entrerez donc tous les deux ensemble aux États-Unis avec vos visas DV. De même, votre enfant mineur à charge peut être « rattaché » au pays de naissance de l'un de ses parents.

En second lieu, vous pouvez être « rattaché » au pays de naissance de l'un de vos parents, à condition qu'aucun de vos deux parents n'ait résidé dans un pays non éligible au moment de votre naissance. En général, un candidat n'est pas considéré comme résidant d'un pays dans lequel il n'est pas né ou il n'est pas légalement naturalisé si il y a effectué simplement un séjour temporaire pour visite, études ou s'il y est temporairement affecté pour des raisons d'affaires ou professionnelles pour le compte d'une société ou d'un gouvernement d'un pays autre que le pays de naissance.

Si vous vous prévaluez d'un pays de rattachement par l'un quelconque des moyens cités plus haut, vous devez fournir une explication à ce sujet sur votre Formulaire d'inscription électronique E-DV à la question #6.

Veillez noter que votre demande peut être rejetée si vous ne mentionnez pas le nom exact d'un pays d'éligibilité ou de rattachement (c'est-à-dire un pays auquel vous ne pouvez pas prétendre valablement).

### **3. Pourquoi les natifs de certains pays ne sont-ils pas éligibles au programme?**

L'objectif du Visa de Diversité est d'offrir une possibilité d'immigration aux candidats qui ne sont pas issus des pays « d'admission élevée ». La loi américaine définit « pays d'admission élevée » comme des pays dont plus de 50.000 ressortissants ont immigré aux États-Unis au cours des cinq dernières années à l'aide de visas délivrés pour des raisons familiales et de travail. Chaque année, le Service Américain de la citoyenneté et de l'immigration (USCIS) calcule le nombre d'immigrants admis aux États-Unis pour raisons familiales et professionnelles au cours des cinq dernières années, afin de déterminer les pays dont les ressortissants devront être exclus du programme annuel Visa de Diversité. Etant donné que le décompte est fait chaque année, la liste des pays dont les ressortissants sont éligibles ou non peut changer d'une année à l'autre.

### **4. Quelle est la limite du nombre de visas DV-2020 qui sera délivré aux natifs de chaque pays et région éligibles ?**

Le Service Américain de la Citoyenneté et de l'Immigration (USCIS) détermine chaque année le nombre de visas de diversité attribué à chaque région conformément à une formule prévue à l'article 203(c) de l'INA. Le nombre de visas qui sera éventuellement délivré aux natifs de chaque pays dépendra de la limite régionale établie. Cela consiste à savoir combien de candidats viennent de chaque pays et combien parmi les candidats sélectionnés sont éligibles pour le visa. Pour chaque région, aucun pays ne recevra plus de 7% du nombre total de visas disponibles.

### **5. Quelles sont les exigences en termes de niveau d'études ou d'expérience professionnelle?**

Selon la loi et les réglementations américains, chaque candidat doit avoir au moins le niveau d'études secondaires ou l'équivalent, ou avoir, au cours des cinq dernières années, deux ans d'expérience professionnelle dans une profession qui nécessite au moins deux années de formation ou de pratique. Un "niveau d'études secondaires ou équivalent" signifie qu'on doit avoir terminé avec succès douze années d'études élémentaires et secondaires aux États-Unis ou terminer avec succès un cycle officiel d'études élémentaires et secondaires comparable au cycle secondaire aux États-Unis s'il s'agit d'un autre pays.

Seuls les programmes d'études officiels répondent à cette condition. Les programmes de cours par correspondance ou les certificats d'équivalence (comme le GED) ne sont pas acceptables. Les preuves écrites du niveau d'études ou de l'expérience professionnelle doivent être présentées à l'agent consulaire lors de l'entretien de visa.

Si vous ne répondez pas aux exigences de niveau d'études ou d'expérience professionnelle, votre demande sera disqualifiée lors de l'entretien de visa et aucun visa ne sera délivré ni à vous, ni aux membres de votre famille.

## **6. Quelles sont les professions éligibles au programme DV?**

Pour déterminer l'éligibilité sur la base de l'expérience professionnelle, les définitions de la base de données O\*Net OnLine du Département du Travail (DOL) seront utilisées. La base de données O\*Net Online regroupe les expériences professionnelles en cinq "zones d'emploi." Bien que la plupart des professions figurent sur la liste du site web du DOL, seules certaines professions spécifiées sont admissibles au programme DV.

Pour prétendre à un visa DV sur la base de votre expérience professionnelle, vous devez, au cours des cinq dernières années, avoir eu deux années d'expérience dans une profession qui requiert une préparation spécifique classée dans un échelon de 7.0 (SVP) ou plus.

Si vous ne répondez pas aux exigences de niveau d'études ou d'expérience professionnelle, votre demande sera disqualifiée lors de l'entretien de visa et aucun visa ne sera délivré ni à vous, ni aux membres de votre famille.

## **7. Comment puis-je trouver les professions éligibles dans la base de données O\*Net OnLine du Département du Travail ?**

Lorsque vous allez sur le site O\*Net OnLine, suivez les étapes suivantes pour savoir si votre profession est qualifiante :

1. Sous la rubrique «Trouver les Professions», sélectionnez «Famille d'Emploi» dans le menu contextuel;
2. Défilez par « Famille d'Emploi », faites votre sélection et cliquez sur «RECHERCHER» ;
3. Cliquez sur le lien pour votre profession spécifique et;

4. Sélectionnez l'onglet «zone d'emploi» pour trouver le numéro de la Zone d'Emploi désignée ou la Préparation Professionnelle Spécifique (SVP).

Comme exemple, sélectionnez Ingénieurs aérospaciaux. À la fin du résultat de recherche pour ingénieurs aérospaciaux, sous la section de Zone d'Emploi, vous trouverez la Zone d'Emploi 4, échelon SVP, 7.0 à 8.0. En tenant compte de cet exemple, l'Ingénierie aérospaciale est une profession qualifiante.

Pour plus d'information, voir Visa de Diversité – site web de la Liste de Professions.

### **8. Y a-t-il un âge minimum pour s'inscrire au programme?**

Il n'y a pas d'âge minimum pour s'inscrire au programme, mais l'obligation d'avoir un niveau d'études secondaires ou une expérience professionnelle pour chaque candidat principal au moment de la demande disqualifiera en réalité la plupart des candidats âgés de moins de 18 ans.

## **PRÉPARATION DE VOTRE CANDIDATURE ÉLECTRONIQUE POUR LE PROGRAMME DE DV**

### **9. Quels sont les délais d'inscription au programme DV-2020?**

Les inscriptions au programme de la loterie DV-2020 doivent être soumises par voie électronique entre le mercredi 3 octobre 2018 à midi, heure de Washington (GMT-4), et le mardi 6 novembre 2018 à midi, heure de Washington (GMT-5).

Chaque année, des millions de personnes participent au programme pendant la période d'inscription. Maintenir la période d'inscription à ces dates permet de s'assurer que les candidats sélectionnés sont informés à temps. Cela permet également de donner aux demandeurs de visas, d'une part, et à nos ambassades et consulats, d'autre part, le temps de préparer et de finaliser les dossiers pour la délivrance de visas.

Il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire au début de la période d'inscription. Un accroissement des inscriptions en fin de période pourrait ralentir le système. Aucune inscription, quelle qu'elle soit, ne sera acceptée après le mardi 6 novembre 2018 à midi, heure de Washington.

### **10. Est-ce qu'une personne qui se trouve aux États-Unis peut s'inscrire au programme DV?**

Oui, un candidat peut s'inscrire alors qu'il se trouve aux États-Unis ou dans un autre pays et il peut soumettre sa demande à partir des États-Unis ou de l'étranger.

**11. Est-ce que chaque candidat a droit à une seule inscription au cours de la période d'inscription annuelle au programme E-DV?**

Oui, la loi ne permet qu'une seule inscription par personne au cours d'une même période d'inscription. Le département d'État utilise un dispositif technologique sophistiqué et d'autres moyens pour identifier les candidats qui soumettent plusieurs demandes pendant la période d'inscription. **Tout candidat pour lequel plusieurs demandes ont été soumises verra sa candidature disqualifiée.**

**12. Un mari et une femme peuvent-ils, chacun, s'inscrire séparément?**

Oui, un mari et une femme peuvent s'inscrire chacun de son côté si chacun remplit les conditions d'admissibilité. Si l'un est sélectionné l'autre en bénéficie en tant qu'ayant-droit.

**13. Quels sont les membres de ma famille que je dois mentionner sur mon inscription?**

- Conjoint(e): Si vous êtes légalement marié, vous devez inscrire votre conjoint(e), qu'il/elle vive avec vous ou pas ou qu'il/elle ait l'intention d'immigrer aux États-Unis ou pas. Vous devez inscrire votre conjoint(e) même si vous êtes actuellement séparé de lui ou elle, sauf si vous êtes séparé légalement. La séparation de corps est un arrangement lorsqu'un couple reste marié mais vit séparé, suite à une décision de justice. Si vous et votre conjoint(e) êtes séparés légalement, votre conjoint(e) ne pourra pas immigrer avec vous dans le cadre du programme Visa Diversité. Vous ne serez pas pénalisé si vous choisissez d'entrer le nom d'un(e) conjoint(e) de qui vous êtes séparé légalement. Si vous n'êtes pas légalement séparé par une décision de justice, vous devez inclure votre conjoint(e) même si vous comptez divorcer avant de demander le visa de diversité. Ne pas ajouter votre conjoint(e) admissible ou ajouter quelqu'un qui n'est pas votre conjoint(e) constitue un motif de disqualification. Si vous n'êtes pas marié au moment de votre inscription, mais prévoyez vous marier à l'avenir, n'inscrivez pas de conjoint(e) sur votre formulaire d'inscription car cela constituerait un motif de disqualification. Si vous êtes divorcé ou que votre conjoint(e) est décédé(e), vous n'avez pas à l'inscrire sur votre formulaire.

La seule exception à cette exigence est si votre conjoint est déjà citoyen américain ou résident permanent des États-Unis. Si votre conjoint est citoyen américain ou résident permanent légal, ne l'indiquez pas dans votre inscription. Un conjoint qui est déjà un citoyen américain ou un résident permanent légal n'aura pas besoin ou ne recevra pas de DV. Par conséquent, si vous sélectionnez «marié et que mon conjoint EST un citoyen américain ou un représentant aux États-Unis» sur votre inscription, vous ne pourrez pas inclure d'autres informations sur votre conjoint.

- Enfants: Vous devez inclure le nom de TOUS vos enfants célibataires et qui sont âgés de moins de 21 ans à la date de votre première inscription au programme E-DV, qu'ils soient

UNCLASSIFIED

- 16 -

vos enfants propres, les enfants de votre conjoint(e) ou des enfants que vous avez officiellement adoptés en accord avec les lois de votre pays. Mentionnez tous vos enfants âgés de moins de 21 ans au moment de votre inscription électronique, même s'ils ne vivent plus avec vous ou que vous n'envisagez pas de les faire immigrer dans le cadre du programme DV. Les enfants, qui sont déjà des citoyens américains ou des Résidents Permanents Légeaux, n'ont pas besoin d'être mentionnés sur votre demande.

Les parents, les frères et les soeurs du candidat à la Loterie ne sont pas éligibles pour bénéficier de la Visa de Diversité. Ils ne doivent pas être inclus dans l'inscription.

Le fait d'inclure les membres de votre famille dans votre inscription ne les oblige pas à voyager avec vous. Cependant, si vous omettez d'inclure un membre de la famille qui est éligible ou si vous incluez une personne qui n'est pas de la famille, votre dossier sera rejeté lors de votre entretien de visa et aucun visa ne sera délivré ni à vous, ni aux membres de votre famille. Cela ne s'applique qu'aux membres de votre famille au moment de l'inscription initiale et non à ceux qui se sont ajoutés à la famille ultérieurement. Votre conjoint(e) peut toujours faire une demande séparée, même si son nom figure sur votre inscription, tant que les deux inscriptions comportent les informations sur les membres dépendants de votre famille. (Voir la question # 12 ci-dessus.)

**14. Dois-je soumettre ma propre inscription ou bien quelqu'un d'autre peut le faire en mon nom?**

Nous vous encourageons à préparer et soumettre personnellement votre inscription, mais quelqu'un d'autre peut aussi le faire pour vous. Qu'une inscription soit soumise directement par le candidat ou qu'il sollicite l'assistance d'un avocat, d'un ami, d'un membre de la famille ou de quelqu'un d'autre, etc., seule une inscription peut être faite au nom de chaque personne. Vous, en tant que candidat, devez vous assurer que les informations fournies lors de l'inscription sont exactes et complètes.

Les candidatures incorrectes ou inachevées peuvent être rejetées. Les candidats doivent conserver les informations contenues sur leur page de confirmation afin de pouvoir vérifier, sans aucune aide extérieure, le statut de leurs demandes sur le site internet : [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) sous la rubrique «Entrant Status Check». Les candidats doivent garder par devers eux le mot de passe du compte e-mail utilisé dans l'inscription E-DV.

**15. Les personnes qui disposent déjà d'une demande de visa d'immigrant dans une autre catégorie peuvent-elles s'inscrire au programme DV?**

Oui

**16. Quand est-ce que les formulaires d'inscription au programme E-DV seront disponibles en ligne?**

UNCLASSIFIED



Les formulaires d'inscription seront disponibles en ligne pendant la période d'enregistrement qui débute le mercredi 03 octobre 2018 à midi, heure de Washington, (GMT- 4), et se termine le mardi 6 novembre 2018 à midi, heure de Washington, (GMT- 5).

**17. Est-il possible de télécharger et de sauvegarder le formulaire d'inscription E-DV sur un programme Microsoft Word (ou un autre programme compatible) et le remplir plus tard?**

Non, vous ne pourrez pas sauvegarder le formulaire sur un autre programme pour le remplir et le soumettre plus tard. Le Formulaire d'inscription E-DV n'est utilisable que sur Internet. De ce fait, le formulaire doit être rempli et transmis en ligne.

**18. Est-ce que je peux sauvegarder le formulaire en ligne pour remplir une partie et compléter le reste plus tard?**

Non. Le formulaire E-DV est conçu pour être rempli et soumis une seule fois. Le système E-DV est conçu pour fonctionner jusqu'à soixante (60) minutes entre le téléchargement du formulaire et sa réception sur le site web du programme E-DV. Si au bout des 60 minutes l'inscription électronique n'est pas soumise, les informations déjà fournies ne sont pas sauvegardées. Ce procédé vise à éviter toute possibilité accidentelle de considérer une inscription complète comme étant le double d'une inscription partielle précédente. Il faut lire clairement les instructions relatives au DV avant de commencer à remplir le formulaire en ligne afin de vous assurer que vous avez à l'avance les informations exactes qui vous seront nécessaires.

**19. Si je n'ai pas accès à un scanner, est-ce que je peux envoyer les photos à un parent qui se trouve aux États-Unis pour qu'il les scanne et les sauvegarde sur une disquette qu'il m'envoie pour que je puisse m'inscrire?**

Oui, cela est possible tant que les photos répondent aux spécifications prévues dans les instructions et que les photos sont envoyées par voie électronique avec et en même temps que le formulaire d'inscription en ligne E-DV. Les candidats doivent disposer d'un fichier de la photographie scannée au moment de l'inscription en ligne.

La photo ne peut pas être soumise séparément de la demande en ligne. L'inscription complète (photographie et demande ensemble) peut être soumise par voie électronique à partir des États-Unis ou de l'étranger.

**20. Si le système rejette automatiquement le formulaire E-DV, pourrais-je soumettre ma demande de nouveau?**

Oui. Vous pouvez resoumettre votre demande tant que la demande est soumise au plus tard le mardi 6 Novembre 2018 à midi heure de Washington, (GMT- 5).

Vous ne serez pas pénalisé pour avoir soumis une double demande si le système E-DV rejette votre demande initiale. En raison de la nature de l'Internet, vous pouvez ne pas recevoir immédiatement la notification de rejet. Un candidat peut essayer d'envoyer une inscription autant de fois qu'il faut jusqu'à ce que le formulaire rempli soit reçu et l'avis de confirmation envoyé. Une fois que vous recevez un avis de confirmation, votre candidature est achevée et vous ne devriez PAS soumettre des inscriptions supplémentaires.

**21. Est-ce que l'avis de confirmation électronique de réception du formulaire E-DV dûment rempli est envoyé immédiatement après la soumission de la demande?**

Vous devriez immédiatement recevoir un avis de confirmation avec un numéro de confirmation que vous devez enregistrer et garder. Cependant, en raison de la nature de l'Internet, il peut y avoir des retards. Vous pouvez cliquer sur le bouton «Submit» autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le formulaire entièrement rempli soit reçu et que l'avis de confirmation soit envoyé. Cependant, une fois que vous recevez l'avis de confirmation, vous ne devez plus soumettre de nouveau votre formulaire.

**22. Si je clique sur le bouton « submit » et je ne reçois pas le numéro de confirmation. Si je soumetts un autre formulaire, est-ce que cela peut engendrer la disqualification ?**

Si vous ne recevez pas le numéro de confirmation, votre formulaire n'a pas été enregistré. Vous devez soumettre un autre formulaire et cela ne sera pas compter comme un double. Une fois que vous recevez un numéro de confirmation, ne resoumettez pas vos informations.

**LA SÉLECTION DES CANDIDATS**

**23. Comment puis-je savoir si je suis sélectionné ?**

Vous devez utiliser votre numéro de confirmation pour vérifier le statut de votre demande sur le site Internet du programme E-DV [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) dans la rubrique "Entrant Status Check" à partir du 7 mai 2019 jusqu'au 30 septembre 2019. La rubrique "Entrant Status Check" est le seul moyen par lequel vous serez notifié de votre sélection. Ce moyen vous permettra d'avoir plus d'informations et d'être informé de la date et l'heure de votre entretien. Afin de s'assurer de l'utilisation de tous les visas disponibles, le Département d'Etat peut utiliser « Entrant statut Check pour faire des notifications a des personnes sélectionnées après le 7 mai, 2019. Gardez votre numéro de confirmation jusqu'au 30 septembre 2020 pour tout besoin de mise à jour. Le seul site Internet autorisé du Département d'État pour la candidature officielle en ligne concernant le Programme Visa de Diversité et pour vérifier le statut de la demande sous la rubrique "Entrant Status Check" est [dvlottery.state.gov](http://dvlottery.state.gov).

Le Département d'État ne vous contactera PAS pour vous dire que vous avez été sélectionné

(voir question #24).

**24. Comment puis-je savoir si je n'ai pas été sélectionné ? En serai-je notifié ?**

Le Département d'Etat ne va PAS vous le notifier directement si votre demande n'a pas été sélectionnée. Vous devez utiliser le « Entrant Status Check » pour savoir si vous n'avez pas été sélectionné. Vous pouvez vérifier le statut de votre inscription au programme DV-2019 à travers la rubrique "Entrant Status Check" disponible sur le site Internet : [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov) à partir du 7 mai 2019 jusqu'au 30 septembre 2019 au moins.

Gardez votre numéro de confirmation jusqu'au 30 septembre 2019. (Les informations sur le programme de DV de l'année précédente, DV-2019, sont disponibles en ligne à partir du 15 mai 2018 jusqu'au 30 septembre 2019).

**25. Que se passe-t-il si je perds mon numéro de confirmation ?**

Pour accéder à la rubrique "Entrant Status Check", vous devez avoir votre numéro de confirmation. Il existe actuellement un dispositif dans la rubrique "Entrant Status Check" (ESC) sur le site Internet eDV qui vous permettra de récupérer votre numéro de confirmation via l'adresse email que vous avez utilisée lors de votre candidature pour confirmer votre identité.

Les Ambassades et Consulats américains de même que le Kentucky Consular Center (KCC) ne sont pas en mesure de vérifier le statut de votre sélection ou de vous fournir votre numéro de confirmation directement (autrement qu'à travers le dispositif de récupération ESC). Le Département d'État ne peut PAS fournir une liste de ceux qui sont sélectionnés pour continuer le processus de demande de visa.

**26. Dois-je recevoir des informations du Département d'Etat par email ou par boîte postale ?**

Le Département d'État ne vous enverra jamais une lettre de notification. Le Gouvernement américain n'a jamais envoyé d'emails pour notifier les candidats de leur sélection et n'a pas l'intention d'utiliser cette méthode pour le programme DV-2020. Si vous êtes un candidat sélectionné, vous recevrez des correspondances par courriel concernant votre entretien de visa après que vous ayez répondu aux instructions de notification sous la rubrique "Entrant Status Check". Ces emails ne contiendront pas des informations concernant la date et heure de rendez-vous; ils vous diront simplement que les détails du rendez-vous sont disponibles et que vous devez ensuite y accéder sous la rubrique "Entrant Status Check" pour plus de détails. Le Département d'État peut envoyer des e-mails de rappel aux candidats de la Loterie DV pour leur demander de vérifier leur « Entrant Status Check ». Cependant, ces e-mails n'indiqueront jamais si le candidat à la loterie est sélectionné ou non.

Seuls les sites internet se terminant par le suffixe « gov » sont les sites officiels du gouvernement américain. Beaucoup d'autres sites web (exemple avec les suffixes « .com » ;

«.org» ou «.net») procurent des informations et services pour l'immigration et le visa. Le Département d'État ne prend pas la responsabilité, ni ne recommande ou sponsorise aucune information quelle qu'elle soit, contenue dans les sites non gouvernementaux. Certains sites essaieraient même de vous induire en erreur pour vous extorquer de l'argent ou obtenir vos informations personnelles. Ils pourraient essayer de vous faire payer pour les services tels que les formulaires, les informations sur les procédures d'immigration qui sont autrement gratuits sur le site Internet du Service des Visas du Département d'État, [travel.state.gov](http://travel.state.gov) ou sur les sites Internet des Ambassades et Consulats Américains. De plus, des organisations et sites Internet essaieraient de voler votre argent en vous faisant payer les frais pour les services de visas DV. Si vous envoyez de l'argent à un de ces escrocs vous ne pourrez plus jamais le récupérer.

Nous en appelons donc à la vigilance des candidats lorsqu'ils doivent envoyer leurs informations personnelles à ces sites Internet car elles pourraient être utilisées dans des cas d'usurpation d'identité ou de fraude.

Ces e-mails frauduleux peuvent provenir de personnes prétendant être affiliés au Kentucky Consular Center ou au Département d'État. **Rappelez-vous que le Gouvernement américain n'a jamais envoyé des emails pour notifier aux individus qu'ils sont sélectionnés, et il n'est pas prévu d'utiliser les e-mails pour cette fin pour le programme DV 2020. Le Département d'État ne vous demandera jamais d'envoyer de l'argent par courrier ou à travers les services tels que Western Union.**

## **27. Combien de candidats seront sélectionnés pour le DV 2020?**

Il y a 50.000 visas DV disponibles pour le programme DV-2020, mais puisque certains des 50.000 premiers candidats sélectionnés pourraient ne pas être éligibles pour le visa ou ne poursuivront pas leurs dossiers jusqu'à la délivrance du visa, plus de 50.000 dossiers seront sélectionnés pour s'assurer que tous les visas DV disponibles seront délivrés. Cependant, cela signifie aussi qu'il n'y aura pas assez de visas pour tous les candidats sélectionnés au départ. Vous pouvez vérifier par le biais de la rubrique «Entry Status Check» du site Internet du programme EDV si vous avez été sélectionné pour la suite de votre dossier et découvrir votre place sur la liste.

Les entretiens pour le programme DV 2020 débuteront au mois d'octobre 2019 pour les candidats sélectionnés qui ont soumis tous les documents avant l'entretien ainsi que d'autres informations tel qu'il est demandé dans les instructions de notification. Les candidats sélectionnés, qui fourniront les informations requises conformément aux instructions de notification, seront informés de la date de leur entretien de visa à travers la rubrique «Entry Status Check» du site Internet du programme E-DV quatre à six semaines avant la date prévue pour l'entretien avec un officier consulaire des États-Unis en poste à l'étranger.

Chaque mois, des visas seront délivrés aux candidats qui seront prêts durant ce mois, en fonction du nombre de visas disponibles. Lorsque les 50.000 visas du programme DV auront tous été délivrés, le programme prendra fin. Le nombre de visas disponibles pourrait finir avant septembre 2020. Les candidats sélectionnés, qui souhaitent recevoir des visas, doivent être prêts à agir rapidement pour le traitement de leur dossier.

**Le fait d'être sélectionné par tirage au sort électronique ne garantit pas automatiquement l'obtention d'un visa. La sélection signifie uniquement que vous êtes éligibles pour faire une demande de visa DV et si le rang de votre numéro devient éligible, à recevoir éventuellement le visa. Seuls les 50.000 premiers visas seront délivrés à de tels demandeurs.**

## **28. Comment les chanceux seront sélectionnés**

**Les notifications officielles de sélection se feront par le biais de la vérification du statut du participant, disponible du 7 mai 2019 au 30 septembre 2020, sur le site Web [dvlottery.state.gov](http://dvlottery.state.gov). Le Département d'État n'envoie pas de notifications ou de lettres de sélection par courrier postal ou par courrier électronique. Toute notification par courrier électronique ou courrier postal indiquant que vous avez été sélectionné pour recevoir un DV ne provenant pas du Département d'État n'est pas légitime. Toute communication par courrier électronique que vous recevez du Département d'État vous dirigera vers la vérification du statut du participant pour obtenir de nouvelles informations sur votre demande. Le Département d'État ne vous demandera jamais d'envoyer de l'argent par courrier ou par des services tels que Western Union.**

Toutes les entrées reçues de chaque région sont numérotées individuellement; à la fin de la période d'inscription, un ordinateur sélectionnera au hasard les entrées parmi toutes les entrées reçues pour chaque région géographique. Dans chaque région, la première entrée sélectionnée au hasard sera le premier cas enregistré; la deuxième entrée sélectionnée sera le deuxième cas enregistré, etc. Toutes les entrées reçues dans chaque région pendant la période d'inscription auront une chance égale d'être sélectionnées. Lorsqu'une participation a été sélectionnée, le participant reçoit une notification de sa sélection via le contrôle du statut du participant disponible à partir du 7 mai 2019 sur le site Web E-DV [dvlottery.state.gov](http://dvlottery.state.gov). Si vous êtes sélectionné et que vous répondez aux instructions fournies en ligne par 'Entrant status Check' du participant, le Centre consulaire du Kentucky (KCC) du Département d'État traitera le cas jusqu'à ce que les personnes sélectionnées reçoivent un entretien à l'ambassade ou au consulat des États-Unis; ou aux États-Unis, pour ceux qui demandent à ajuster leur statut, s'appliquent avec USCIS aux États-Unis.

**29. Je suis déjà aux États-Unis. Si je suis sélectionné, puis-je changer mon statut auprès de l'USCIS?**

Oui. Le changement de statut doit s'opérer conformément aux termes de la Section 245 de l'INA (La Loi relative à l'Immigration), qui vous permet de solliciter auprès de l'USCIS un changement de votre statut pour devenir Résident Légal Permanent. Vous devez vous assurer que l'USCIS peut traiter, jusqu'à son terme, votre dossier et ceux des membres de votre famille se trouvant à l'étranger, avant la date butoir du 30 septembre 2020. Aucun numéro de visa ne sera attribué au titre du programme DV-2020 après le 30 septembre 2020 à minuit, heure de Washington, quelles que soient les circonstances.

**30. De combien de temps disposent les candidats sélectionnés pour faire leur demande de visa DV?**

Les candidats sélectionnés lors du programme de la loterie DV-2020 doivent impérativement déposer leur dossier pour traitement et finalisation pendant l'année fiscale 2020, c'est-à-dire entre le 1er Octobre 2019 et le 30 septembre 2020.

Sans exception, tous les candidats sélectionnés et éligibles doivent obtenir leur visa ou ajuster leur statut avant la fin de l'année fiscale. L'année suivante, il n'y a pas de report des prestations de DV pour les personnes sélectionnées mais qui n'obtiennent pas de visa avant le 30 septembre 2020 (fin de l'exercice). De plus, les conjoints et les enfants qui obtiennent le bénéfice d'une inscription DV-2020 ne peuvent obtenir de visa que dans la catégorie DV entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020. Les personnes postulant à l'étranger recevront une notification de rendez-vous à travers "Entrant status Check" sur le site Web de la loterie quatre à six semaines avant le rendez-vous prévu.

**31. En cas de décès d'une personne sélectionnée dans le cadre du programme E-DV, que se passerait-il avec le dossier?**

Le décès d'un candidat avant son départ pour les États-Unis, entraîne de facto la révocation de son dossier.

Le conjoint(e) et/ou les enfants dudit candidat n'ont plus droit au visa DV car tous les visas délivrés avant la survenue de cette circonstance seront automatiquement frappés de nullité.

**LES FRAIS**

**32. Y a-t-il des frais à payer pour s'inscrire au programme E-DV?**

**A ce jour il n'est réclamé aucun frais pour soumettre une candidature électronique.**

Toutefois, si vous êtes sélectionné et postulez pour un visa de diversité, vous devez payer tous les frais de demande de visa requis au moment de la demande de visa et interroger directement le caissier du consulat de l'ambassade américain. Si vous êtes déjà sélectionné aux États-Unis et que vous demandez à USCIS d'ajuster le statut, vous paierez toutes les demandes de frais directement auprès d'USCIS. Si vous êtes sélectionné, vous recevrez les détails des frais de demande de visa DV et d'immigration requis, en suivant les instructions fournies sur le site Web E-DV à l'adresse suivante: [dvlottery.state.gov](http://dvlottery.state.gov).

**33. Comment et où dois-je payer les frais de demande de visa immigrant et le DV si je suis sélectionné?**

Si vous êtes un candidat sélectionné par tirage au sort assisté par ordinateur, vous recevrez les instructions pour le processus de demande de visa DV par le biais de la rubrique «Entrant Status Check» visible sur le site internet [www.dv.lottery.state.gov](http://www.dv.lottery.state.gov).

Vous vous acquitterez alors, en personne, de tous les frais liés au visa immigrant et au DV uniquement auprès du consulat ou de l'ambassade américaine lors de l'entretien d'usage. Le caissier du consulat vous remettra immédiatement un reçu de paiement du gouvernement des États-Unis. Pour le règlement des frais de visa DV, il est fortement déconseillé d'effectuer des transferts d'argent au bénéfice de tiers par la Poste, Western Union, ou tout autre prestataire de service similaire.

Si vous êtes un candidat vivant déjà sur le territoire américain, et qui envisagez d'introduire une demande de régularisation de statut auprès du bureau de l'USCIS, vous devez consulter la page contenant les instructions spécifiques, accessible à partir de la rubrique «Entrant Status Check» sur [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov), et qui expose, à votre intention, des informations claires sur la manière d'envoyer les frais de DV par le biais d'une banque américaine.

**34. Pourrais-je être remboursé pour les frais que j'ai payés si je suis sélectionné, ai déposé ma demande de visa et mais ne suis pas qualifié ?**

Non. Les frais de visa ne sont pas remboursables. Les candidats doivent remplir au préalable tous les critères de qualification qui sont exposés dans les instructions. Si l'officier consulaire détermine qu'un candidat ne remplit pas les conditions d'obtention du DV ou s'il est inéligible selon les termes de la loi américaine, le visa ne lui sera pas accordé et tous les frais engagés ne lui seront pas remboursés.

**ÉLIGIBILITÉ**

**35. Les candidats au programme DV peuvent-ils obtenir une dispense particulière ou bénéficier d'un traitement spécial en vue de l'obtention d'un visa?**

Les candidats au programme DV sont soumis à tous les critères d'éligibilité pour les visas d'immigrant prévus par la Loi sur l'Immigration et la Nationalité (INA). Il n'existe aucune disposition spéciale de dispense en dehors de celles qui sont normalement prévues par l'INA, ni un traitement spécial prévu pour les demandes de dérogation. Certaines dispositions générales de dispense, en faveur des personnes dont les proches parents sont des Citoyens américains ou des étrangers ayant le statut de Résident Légal Permanent, peuvent s'appliquer aux candidats du programme DV, mais à cause des contraintes de temps du programme DV, il sera difficile de bénéficier de ces dispositions.

**AVERTISSEMENT CONTRE LA FRAUDE ET LES ARNAQUES RELATIVES AU DV**

**36. Comment signaler la fraude et les arnaques relatives au DV?**

S'il vous plaît visitez le site Web [econsumer.gov](http://econsumer.gov), hébergé par la Federal Trade Commission en coopération avec les agences de protection des consommateurs de 36 pays. Vous pouvez également signaler une fraude au Centre de plainte contre la criminalité du FBI. Pour déposer une plainte concernant un courrier électronique non sollicité, utilisez l'outil de plainte «Télémark et spam» sur le site Web [econsumer.gov](http://econsumer.gov) ou visitez la page Web du Département de la justice concernant les courriers électroniques commerciaux non sollicités ("spam") pour plus d'informations et de contacts.



**DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES AU DV**

**37. Quelle est la limite du nombre de visas DV 2019?**

En application de la loi, le programme DV met à la disposition des candidats admissibles un maximum de 55.000 visas de résident légal permanent chaque année. Cependant, la loi appelée Nicaraguan Adjustment and Central American Relief Act (NACARA) votée par le Congrès en novembre 1997 stipule qu'à partir du programme DV-1999, et aussi longtemps que nécessaire, 5.000 DV sur les 55.000 visas délivrés chaque année seront affectés au programme NACARA. La diminution actuelle de 5.000 DV a débuté avec le programme DV-2000 et restera probablement en vigueur pour le programme DV-2020.

**DIVERS**

**38. Si j'obtiens un visa par le programme DV, est-ce que le gouvernement des États-Unis m'aidera à obtenir un billet d'avion, trouver un logement et un emploi, bénéficier de soins de santé ou d'une subvention jusqu'à ce que je sois définitivement installé?**

Non. Les candidats qui obtiennent un visa DV ne recevront aucune assistance sous forme de billet d'avion, de logement ou de subsides. Si vous êtes sélectionné pour demander un visa DV, vous aurez besoin de démontrer avant la délivrance du visa, que vous ne deviendrez pas une charge publique aux États-Unis. La preuve de l'existence de moyens financiers peut être constituée par vos biens personnels, la prise en charge (Formulaire I-134) de la part d'un membre de votre famille ou d'un ami résidant aux États-Unis, une offre d'emploi de la part d'un employeur qui se trouve aux États-Unis, ou toute autre ressource financière.

**LISTE DES PAYS PAR RÉGION DONT LES NATIFS SONT**

**ÉLIGIBLES AU PROGRAMME DV-2018**

La liste ci-dessous indique, dans chaque région géographique, les pays dont les natifs sont éligibles au programme DV-2020. Les territoires d'Outre-Mer sont compris dans la région géographique du pays dont ils dépendent. Les pays dont les natifs ne sont pas admissibles au programme DV-2020 ont été identifiés par l'USCIS, conformément à la formule exposée à la Section 203(c) de l'INA. Ils constituent les principales sources d'immigration aux États-Unis pour des raisons familiales ou d'emploi et sont désignés sous l'appellation de pays de «forte admission».

UNCLASSIFIED

- 26 -

Ils sont indiqués après les listes des régions respectives.

UNCLASSIFIED

AFRIQUE:

- Algérie
- Angola
- Benin
- Botswana
- Burkina faso
- Burundi
- Cameroun
- Cap Vert
- République Centrafricaine
- Tchad
- Comores
- Congo
- Congo, Republique Democratique
- Cote D'ivoire
- Djibouti
- Egypte\*
- Guinée Equatorial
- Erythrée
- Ethiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée Bissau
- Kenya
- Lesotho
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Ile Maurice
- Maroc
- Mozambique
- Namibie
- Niger
- Rwanda
- Sao Tomé et Principes

UNCLASSIFIED

- 27 -

- Sénégal
- Seychelles
- Sierra Leone
- Somalie
- Afrique du Sud
- Sud Soudan
- Soudan
- Swaziland
- Tanzanie
- Togo
- Tunisie
- Ouganda
- Zambie
- Zimbabwe

\* Les personnes nées dans les zones administrées avant juin 1967 par Israël, la Jordanie, la Syrie et l'Égypte sont rattachées respectivement à Israël, à la Jordanie, à la Syrie et à l'Égypte. Les personnes nées dans la bande de Gaza sont rattachées à l'Égypte; les personnes nées en Cisjordanie sont rattachées à la Jordanie; les personnes nées sur le plateau du Golan sont rattachées à la Syrie.

En Afrique, les natifs du Nigeria ne sont pas éligibles pour le programme pour la diversité de cette année.

ASIE:

- Afghanistan
- Bahreïn
- Bhoutan
- Brunei
- Birmanie
- Cambodge
- Hong Kong (Région administrative spéciale)\*\*
- Indonésie
- Iran
- Irak
- Israël\*
- Japon\*\*\*
- Jordanie\*
- Koweït
- Laos
- Liban
- Malaisie
- Maldives
- Mongolie

UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

- 28 -

- Nepal
- Corée du Nord
- Oman
- Qatar
- Arabie saoudite
- Singapour
- Sri-Lanka
- Syrie\*
- Taiwan\*\*
- Thaïlande
- Timor-Orientale
- Emirats Arabes unis
- Yemen

\*\* Les personnes nées dans les zones administrées avant juin 1967 par Israël, la Jordanie, la Syrie et l'Égypte sont rattachées respectivement à Israël, à la Jordanie, à la Syrie et à l'Égypte. Les personnes nées dans la bande de Gaza sont rattachées à l'Égypte; les personnes nées en Cisjordanie sont rattachées à la Jordanie; les personnes nées sur le plateau du Golan sont rattachées à la Syrie.

\*\* Hong Kong S.A.R. (Région Asie), Macao S.A.R. (Région Europe, rattachés au Portugal) et Taiwan (région Asie) sont éligibles et sont listés ici. Aux seules fins du programme sur la diversité, les personnes nées à Macao S.A.R. obtiennent l'éligibilité du Portugal.

\*\*\* Les personnes nées dans les îles Habomai, Shikotan, Kunashiri et Etorofu sont rattachées au Japon. Les personnes nées dans le sud de Sakhaline sont rattachées à la Russie.

Les ressortissants des pays suivants de la région Asie ne sont pas éligibles au programme Visa Diversité de cette année:

Bangladesh, Chine (continentale), Inde, Pakistan, Corée du Sud, Philippines et Vietnam.

UNCLASSIFIED

EUROPE:

- Albanie
- Allemagne
- Lituanie
- Andorre
- Luxembourg
- Armenie
- Macao (Région administrative spéciale)\*\*
- Autriche
- Macédoine
- Azerbaïdjan
- Malte
- Belgique
- Moldavie
- Bilorussie
- Monaco
- Bosnie-Herzégovine
- Monténégro
- Bulgarie
- Norvège
- Croatie
- Chypre
- Ouzbékistan
- Danemark (y compris les départements Pays-Bas (y compris les départements Et territoires d'outre-mer) (et territoires d'outre-mer)

UNCLASSIFIED

- 32 -

- Espagne
- Portugal (y compris les départements Estonie (et territoire d'outre-mer))
- Finlande
- République tchèque
- France (y compris les départements Et territoires d'outre-mer)
- Georgie
- Roumanie
- Grèce
- Russie\*\*\*\*
- Hongrie
- Saint Marin
- Irlande
- Serbie
- Irlande du Nord\*\*\*
- Slovaquie
- Islande
- Slovenie
- Italie
- Suède
- Kazakhstan
- Suisse Kirghizistan
- Tadjikistan
- Kosovo
- Turkménistan
- Lettonie

UNCLASSIFIED

UNCLASSIFIED

- 32 -

- Turquie
- Liechtenstein
- Ukraine
- Vatican (Etat de la Cité du)

\*\* Macao S.A.R. se qualifie et est listé ci-dessus et aux fins du programme de diversité uniquement; personnes nées à Macao S.A.R. obtiennent l'éligibilité du Portugal.

\*\*\* Aux seules fins du programme sur la diversité, l'Irlande du Nord est traitée séparément. L'Irlande du Nord est qualifiée et figure parmi les zones qualifiées.

\*\*\*\* Les personnes nées dans les îles Habomai, Shikotan, Kunashiri et Etorofu sont rattachées au Japon. Les personnes nées dans le sud de Sakhaline sont rattachées à la Russie.

Les natifs des pays européens suivants ne sont pas éligibles au programme DV de cette année: Grande-Bretagne (Royaume-Uni). La Grande-Bretagne (Royaume-Uni) comprend les zones dépendantes suivantes: Anguilles, Bermudes, îles Vierges britanniques, Territoires britanniques de l'océan Indien, îles Caïmans, îles Falkland, Gibraltar, Montserrat, Pitcairn, Géorgie du Sud et îles Sandwich du Sud, Sainte-Hélène et Turques et les îles Caïques

AMERIQUE DU NORD:

Les Bahamas En Amérique du Nord, les natifs du Canada et du Mexique ne sont pas admissibles au programme pour la diversité de cette année.

OCEANIE :

- Australie (y compris les départements et territoires d'outre-mer)
- Nouvelle-Zélande (y compris départements et territoires d'outre-mer)
- Fidji
- Palau
- Kiribati
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Iles Marshall

UNCLASSIFIED



- Iles Salomon
- Nauru
- Samoa
- Tonga
- Micronésie (États fédérés de)
- Tuvalu
- Vanuatu

AMERIQUE DU SUD, AMERIQUE CENTRALE ET CARAIBES:

- Antigua-et-Barbuda
- Argentine
- Les Barbades
- Belize
- La Bolivie
- Le Chile
- Costa Rica
- Cuba
- Dominique
- Equateur
- Grenade
- Guatemala
- La Guyane
- Le Honduras

- Nicaragua
- Panama
- Paraguay
- Saint-Kitts-et-Nevis
- Sainte lucie
- Saint Vincent et Grenadines
- Le Suriname
- Trinité-et-Tobago
- Uruguay
- Venezuela

Les pays de la région dont les natifs ne sont pas admissibles au programme pour la diversité de cette année sont:

Le Brésil, la Colombie, la République Dominicaine, Le Salvador, Haiti, La Jamaïque, Le Mexique et le Pérou.